

FEUILLET SUR LA CONCEPTION DURABLE DES PRODUITS DE PLANCHERS ARMSTRONG AU CANADA : LINOLÉUM

SECTION I. IDENTIFICATION DU PRODUIT

Nom du produit : Produits de planchers Armstrong®
Description : Linoléum

S'assurer que tous les produits soient conformes aux normes de sécurité, de protection de l'environnement et de qualité.

Réduire les déchets, utiliser le recyclage dans toutes nos opérations et s'assurer d'éliminer les déchets d'une manière écologique responsable.

SECTION II. POLITIQUE FACE À L'ENVIRONNEMENT

Exigences clés :

Notre politique face à l'environnement est la suivante :

Accorder un soin particulier à la sélection et à l'utilisation de l'énergie et des matières premières.

Assurer la sécurité environnementale dans les aires de travail et dans les communautés avoisinantes.

Être prêts à répondre faux urgences et agir rapidement et sérieusement afin de protéger les personnes et l'environnement.

SECTION III. SOMMAIRE LEED®

Ce sommaire sur les crédits concerne le linoléum Armstrong. La liste ci-dessous décrit les crédits LEED pour nouvelle construction (LEED CANADA-NC) et LEED pour intérieurs commerciaux (LEED CANADA-CI) qui s'appliquent aux produits de planchers en linoléum.

MATÉRIAUX ET RESSOURCES

..... Crédits MR 4.1 et 4.2 - CONTENU RECYCLÉ

LEED CANADA-NC
(7,5 % et 15 % post-consommation
+ 1/2 pré-consommation)

LEED CANADA-CI
(10 % et 20 % post-consommation
+ 1/2 pré-consommation)

Intention : Augmenter la demande envers des produits de construction qui renferment des matériaux recyclés, réduisant ainsi l'impact de l'extraction et de la transformation des matériaux vierges.

Exigences : LEED CANADA-NC – Utiliser des matériaux à contenu recyclé de manière que la somme du contenu recyclé de post-consommation plus la moitié du contenu de pré-consommation (post-industrie) constitue au moins 7,5 % ou 15 % de la valeur totale des matériaux du projet.

LEED CANADA-CI – Utiliser des matériaux à contenu recyclé de manière que la somme du contenu recyclé de post-consommation plus la moitié du contenu de pré-consommation (post-industrie) constitue au moins 10 ou 20 % de la valeur totale des matériaux du projet.

Le linoléum Armstrong renferme 35 % de matériaux de pré-consommation recyclés sous forme de sciure fine et de farine de liège. L'usine de linoléum Armstrong porte la certification ISO 14001 et elle possède un programme dynamique visant à utiliser toutes les retailles internes de l'usine et à réduire les émissions dans l'air et les déchets solides dans l'environnement.

Crédit MR 6.0 - Matières rapidement renouvelables

Intention : Réduire l'emploi et l'épuisement des matières premières limitées et des matières à long cycle de renouvellement, en les remplaçant par des matières rapidement renouvelables.

Exigences : LEED CANADA-NC – Utiliser des matériaux et produits de construction à matières rapidement renouvelables (faits de plantes qui sont typiquement récoltées dans un cycle de dix ans ou moins) pour 5 % de la valeur totale de tous les matériaux et produits de construction utilisés dans le projet.

LEED CANADA-CI – Utiliser des matériaux et produits de construction à matières rapidement renouvelables et de la division 12 (meubles et mobiliers), faits de plantes qui sont typiquement récoltées dans un cycle de dix ans ou moins, pour 5 % de la valeur totale de tous les matériaux et produits utilisés dans le projet.

Le linoléum Armstrong renferme 36 % de matières rapidement renouvelables dans le liège, l'huile de lin et l'endos de jute.

<p>QUALITÉ DU MILIEU AMBIANT</p> <p>.....</p> <p>EQ Crédit 4.1 : Matériaux à faible émission : Adhésifs et scellants</p>	<p>Intention : Réduire dans l'air ambiant la quantité des contaminants odorants, irritants ou nuisibles au confort et au bien-être des installateurs et des occupants.</p> <p>Exigences : Tous les adhésifs et les scellants utilisés dans l'édifice doivent répondre aux exigences du règlement n° 1168 du South Coast Air Quality Management District (SCAQMD). Les adhésifs en aérosol doivent répondre à la norme Green Seal pour les adhésifs commerciaux.</p> <p>Les adhésifs commerciaux Armstrong® répondent aux exigences établies du règlement n° 1168 du SCAQMD (à l'exception de l'adhésif S-89) et sont considérés selon cette norme comme des adhésifs à faible émission.</p>
<p>EQ Crédit 4.3 : Matériaux à faible émission : Systèmes de tapis (alternative de crédit pour couvre-planchers résilients)</p>	<p>Intention : Réduire dans l'air ambiant la quantité des contaminants odorants, irritants ou nuisibles au confort et au bien-être des installateurs et des occupants.</p> <p>Exigences : Conformément à une règle d'interprétation de crédit, le programme FloorScore™ approuvé par la CaGBC a certifié les produits de planchers à surface dure comme alternative de conformité au crédit LEED® EQ 4.3 des matériaux à faible émission : les systèmes de tapis. Pour atteindre le crédit LEED, au moins 25 % de la surface de planchers finis de l'édifice doit comporter des produits de planchers résilients et 95 % des produits de planchers résilients doivent porter la certification FloorScore (Greenguard and Greenguard Children and Schools est également acceptable). De plus, toutes les composantes du système des planchers résilients, y compris les adhésifs, scellants et endos, doivent également répondre aux exigences du crédit EQ 4.1.</p> <p>Tous les produits de planchers résilients Armstrong sont testés par un organisme indépendant et certifiés comme étant des produits à faible émission conformément au programme FloorScore.</p>

ecoscorecardSM

Évaluez rapidement les produits Armstrong et créez votre documentation de projet au site armstrong.com/flooring en cliquant sur EcoScorecardSM.

Les connaissances et le soutien technique dont vous avez besoin pour faire de votre vision une réalité.

Visiter armstrong.com/flooring ou composer le **1 877 ARMSTRONG (276 7876)**

Choisir l'option 2 pour :

parler à un **expert en planchers TechLine**,
 contacter le **représentant en planchers Armstrong local**,
 commander **des échantillons et de la documentation**



F-7962CF-1008
 Imprimé aux États-Unis d'Amérique
 © 2008 AWI Licensing Company
 LEED® et le logo Armstrong sont déposés aux États-Unis et au Canada.
 Armstrong® est déposée aux États-Unis seulement.
 Toutes les marques de commerce appartiennent à AWI Licensing Company. La marque de commerce FloorScore™ appartient au Resilient Floor Covering Institute.
 La marque LEED® est déposée par le United States Green Building Council.
 EcoScorecardSM est une marque de service de Viridity.

